

Paroisse Saint-Germain de Rimouski

Pastorale du baptême

Éléments de politique pour une démarche unifiée



1) Buts de la politique

La gestion de la pastorale du baptême appelle une organisation claire afin d'aider toutes les personnes impliquées à s'orienter dans la même direction. À cet égard, la présente politique est **un outil** qui réfère au sens chrétien du sacrement du baptême, qui énonce ses objectifs et une démarche précise pour les quatre communautés chrétiennes composant la nouvelle paroisse Saint-Germain de Rimouski. Cette politique devrait **aider les parents** à mieux saisir le sens de leur demande et à s'inscrire dans un cheminement chrétien, communautaire et responsable face au sacrement du baptême.

La politique sensibilisera également **les responsables de la pastorale baptismale et les présidents de la célébration** à entrer dans une dynamique qui respecte l'unité pastorale de la paroisse Saint-Germain tout en tenant compte des ressources humaines disponibles.

2) Les objectifs visés



- Saisir que le baptême est d'abord une démarche et une adhésion à la personne de Jésus-Christ.
- Situer la pastorale du baptême dans un contexte social et ecclésial en pleine mutation.
- Proposer des points de repère précis pour un cheminement incluant plusieurs étapes progressives et un suivi.
- Redécouvrir le sens communautaire du baptême.
- Amener la communauté chrétienne à se responsabiliser dans l'accompagnement des jeunes parents qui s'engagent dans une démarche baptismale pour leur enfant (ex. : appel à prier en communauté pour les baptisés du jour, baptême à l'intérieur d'une célébration eucharistique, participation des paroissiens à la préparation du baptême, collaboration avec les intervenants en liturgie).
- Permettre aux parents de faire l'expérience de la communauté chrétienne qui rassemble et célèbre le Christ ressuscité.
- Amener les parents à comprendre l'éveil à la foi et le sens du sacrement de baptême, à approfondir l'engagement qu'ils prennent (avec les parrains et marraines) au nom de l'enfant et à réfléchir au rituel et aux symboles de la célébration.
- Établir une concertation entre tous les intervenants et intervenantes dans la démarche (célébrants, parents, parrains, marraines).
- Maintenir une équipe responsable composée de plusieurs membres.

3) Un parcours de cheminement



- Démarche d'inscription
- Première rencontre : l'éveil à la foi et le sens du baptême
- Deuxième rencontre : l'engagement, les symboles et le rituel de la célébration
- La célébration du baptême
- Un suivi à donner

4) Procédure:

- Inscription; Les parents de l'enfant doivent contacter la paroisse au moins 2 mois avant la date prévue du baptême. Ils s'inscrivent soit par téléphone soit en venant au presbytère Saint-Germain de Rimouski. Une enveloppe de documents préparatoires leur sera alors remise. Il est préférable que l'enfant soit né avant l'inscription.
- Toutes les informations requises concernant la procédure seront alors données par la secrétaire.
- La secrétaire prend toutes les coordonnées indiquées sur la fiche d'inscription. Elle donne les dates, les heures, les lieux des rencontres préparatoires et des célébrations, selon la planification. Un avis de la part des parents doit être donné au bureau du presbytère au moins une semaine avant la célébration, advenant une annulation ou un report.
- **Sauf exception**, les célébrations du baptême ont lieu à tous les dimanches du mois.

- Une photocopie de la confirmation de l'enregistrement civil ou du certificat de naissance est exigée au moment de l'inscription (la déclaration de naissance à l'hôpital n'est pas valide). Suite à une exigence diocésaine, la paroisse demande aussi les certificats de baptême et de confirmation des parrains et marraines qui doivent être âgés d'au moins 16 ans.
- Les parents sont tenus de suivre les deux rencontres préparatoires. Pour les parents ayant deux enfants et plus, une seule rencontre est demandée. Si les parents (ou l'un des deux) ne s'y présentent pas, à moins d'une raison valable, la célébration du baptême est remise à plus tard. Les marraines et parrains sont les bienvenus.
- Les demandes de l'extérieur doivent s'inscrire dans la planification déjà établie.
- La célébration du baptême a lieu dans les lieux reconnus selon le décret diocésain.
- Le prêtre ou le diacre, non membre de l'équipe pastorale de la paroisse Saint-Germain de Rimouski, qui accepte de célébrer un baptême à la suite d'une demande des parents, doit s'entendre d'abord avec les responsables de la pastorale du baptême pour que le tout soit conforme à la politique en vigueur.
- Une limite de quatre enfants à baptiser par célébration est fixée.
- Un dossier contenant divers documents sera remis aux parents lors de chacune des rencontres.
- Pour une demande de baptême concernant un jeune de trois à treize ans, une préparation particulière sera exigée.





- Les parents résidants à la paroisse Saint-Germain et qui désirent faire baptiser leur enfant dans une paroisse extérieure doivent obtenir l'autorisation et suivre une préparation dans la paroisse de Saint-Germain. Ceux de l'extérieur doivent présenter une attestation d'une préparation vécue dans la paroisse où ils résident et une autorisation de baptiser à l'extérieur.

- Les frais inhérents au baptême sont de 40 \$ (15 \$ pour la préparation et 25 \$ comme don suggéré à l'Église). Un panier sera aussi disponible pour recueillir les dons de l'assemblée à la fin de la célébration.
- Liens à visiter pour plus d'informations sur le baptême

<http://www.diocesisrimouski.com/ch/dec/parrains.html>

http://www.vatican.va/archive/FRA0013/_P3A.HTM

Nous sommes [...] appelés à être auprès des parents que nous rencontrons des « serviteurs de la Parole », en écoutant les demandes même au-delà des mots, en prenant appui sur l'Écriture pour annoncer le Christ, en célébrant les sacrements, et en laissant l'Esprit souffler où il veut.

Guide pastoral pour le baptême des petits enfants, Paris, Bayard, 2008, p. 5

Pour plus d'informations et inscription :

Francine Carrière

418-723-1913

francinecarriere@globetrotter.net

Automne 2011